



LE SCHEMA
DE COHERENCE
TERRITORIALE



BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

ATELIERS TERRITORIAUX – VALLÉE DE SOMME

28 février 2019

Objectif des ateliers

- Partager le profil socio-économique et environnemental des unités territoriales
- Concevoir le PADD du SCOT à partir des entités territoriales

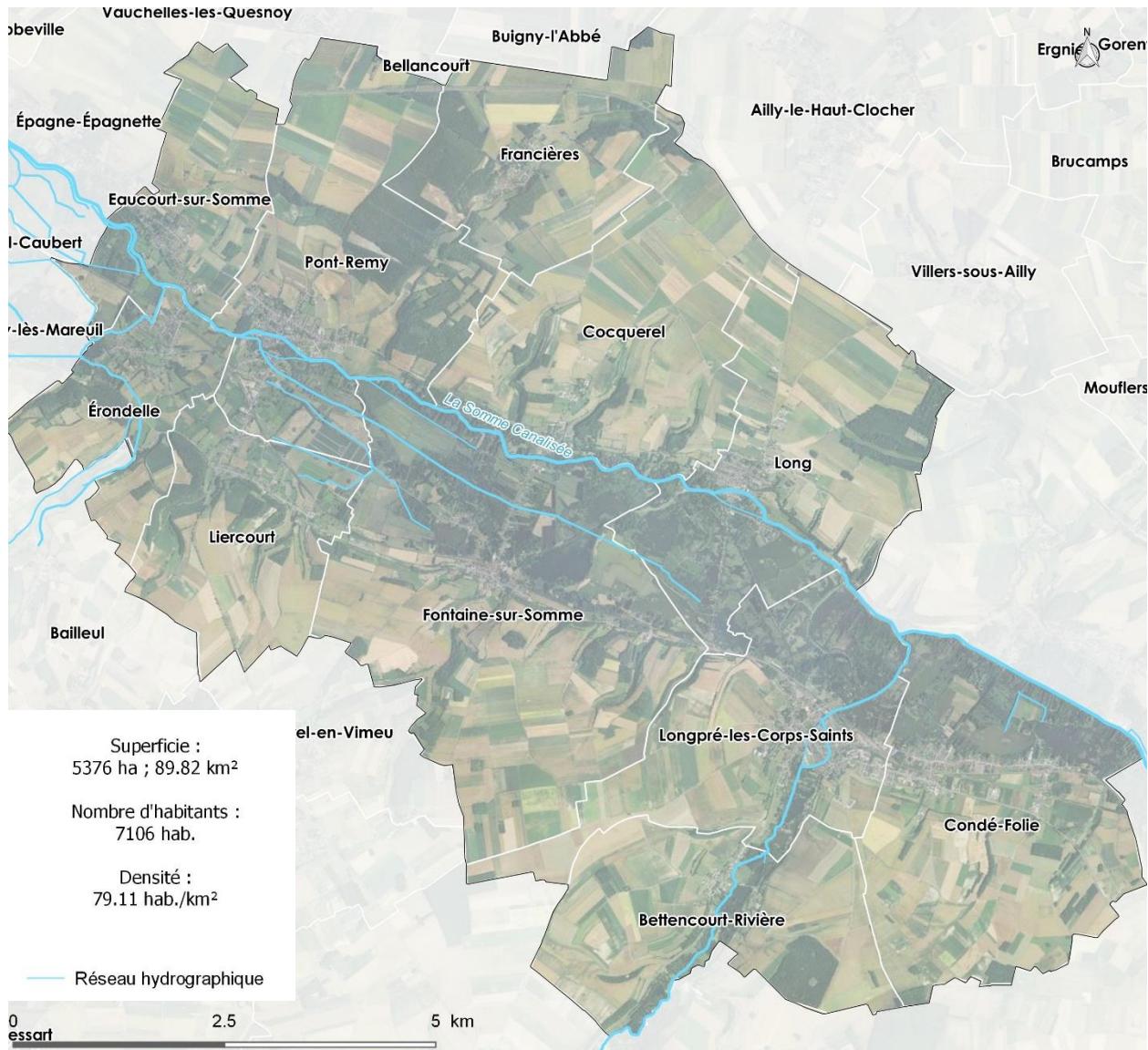
1

Le projet décliné par entité territoriale : La Vallée de Somme

Situation

Les communes de la Vallée de Somme

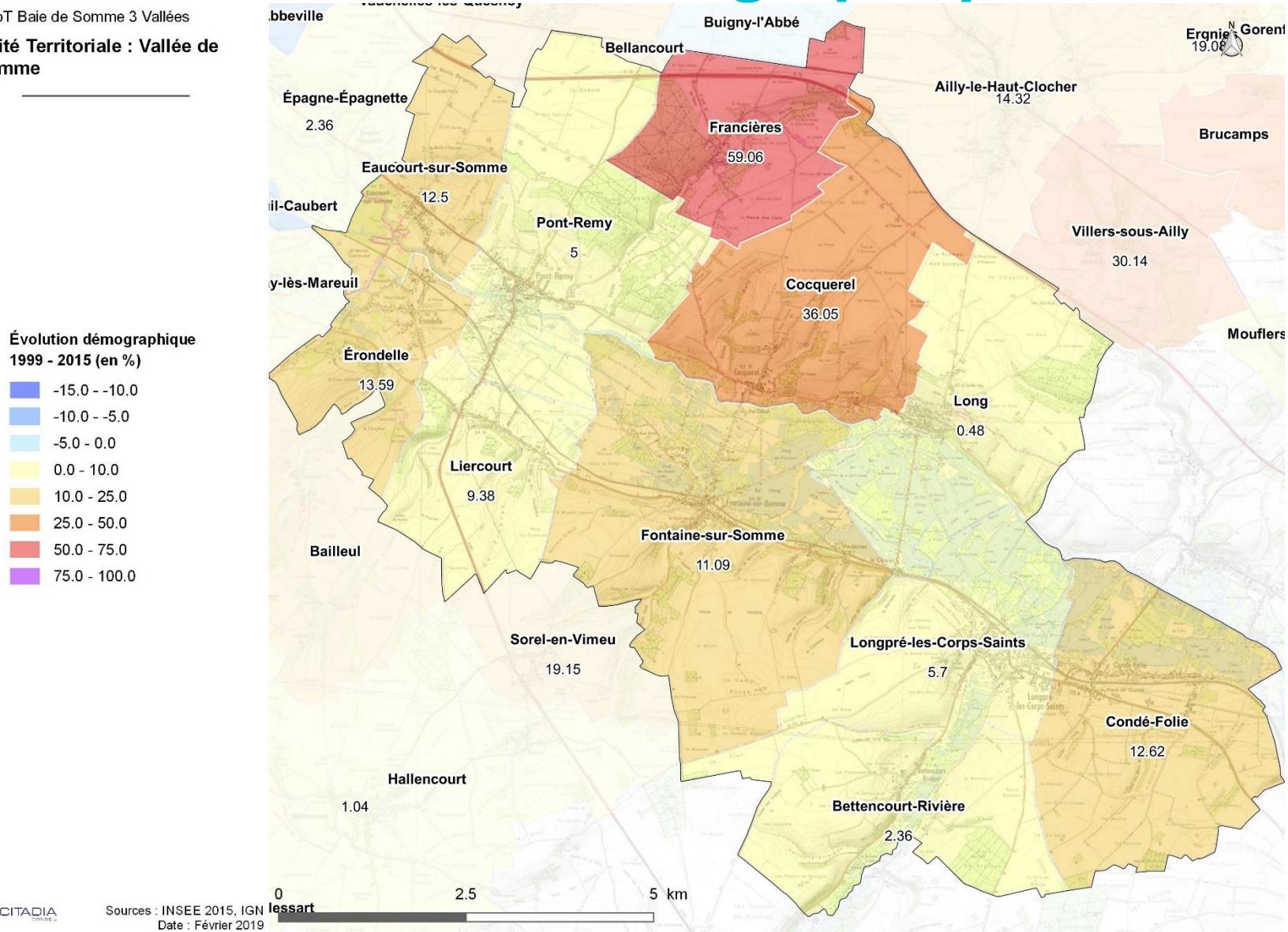
- Bettencourt-Rivière
- Condé-Folie
- Cocquerel
- Eaucourt-sur-Somme
- Erondelle
- Fontaine-sur-Somme
- Francières
- Liercourt
- Long
- Longpré-les-Corps-Saints
- Pont-Rémy



Evolution démographique

SCoT Baie de Somme 3 Vallées

Unité Territoriale : Vallée de Somme



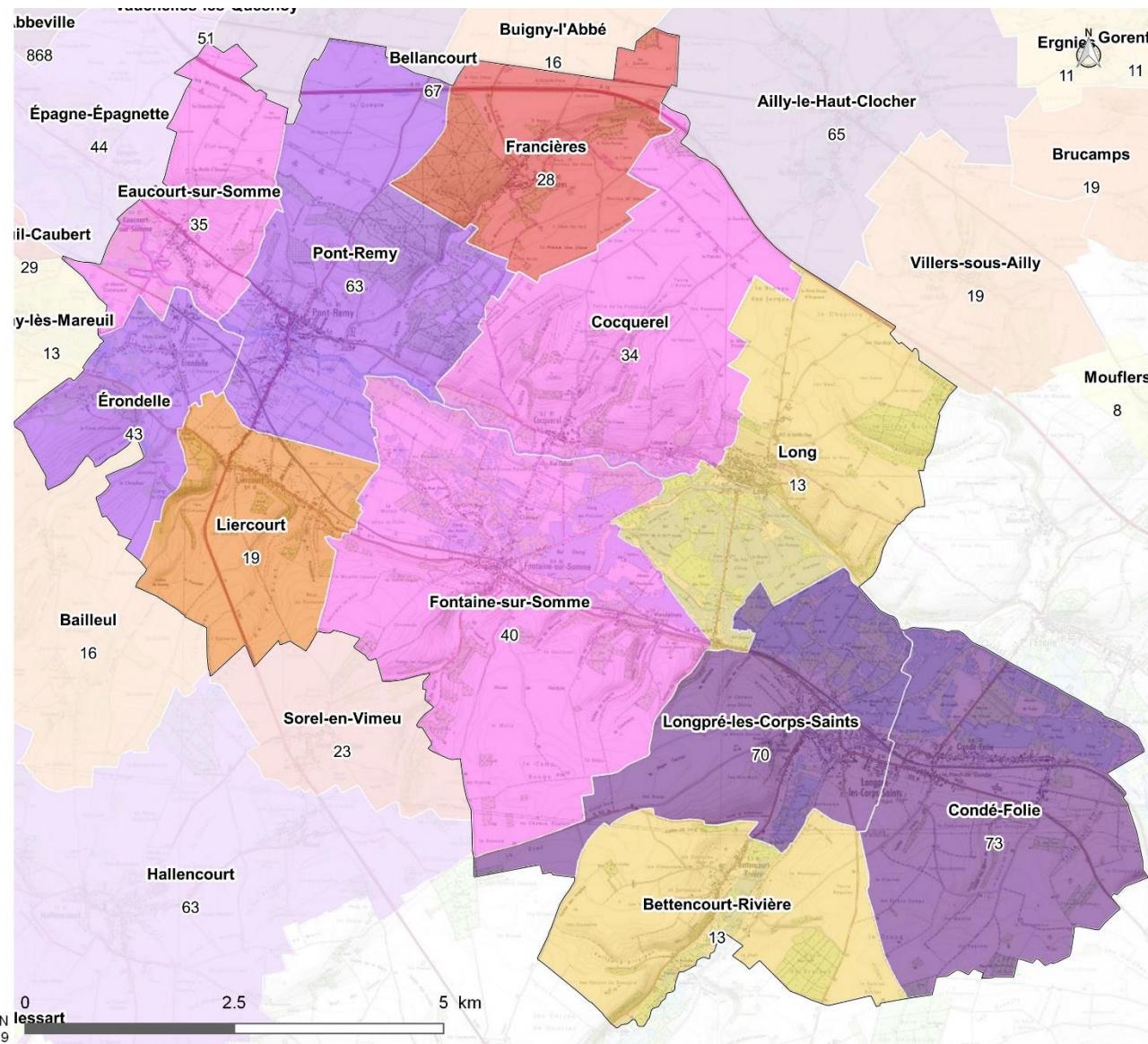
Evolution du parc de résidences principales

SCoT Baie de Somme 3 Vallées

Unité Territoriale : Vallée de Somme

Évolution du nombre de résidences principales entre 1999 et 2015 (en nombre)

- 31 - 15
- 15 - 0
- 0 - 8
- 8 - 14
- 14 - 21
- 21 - 30
- 30 - 42
- 42 - 63
- plus de 63



Sources : INSEE, IGN
Date : Février 2019

Occupation des sols

SCoT Baie de Somme 3 Vallées
Unité Territoriale : Vallée de Somme

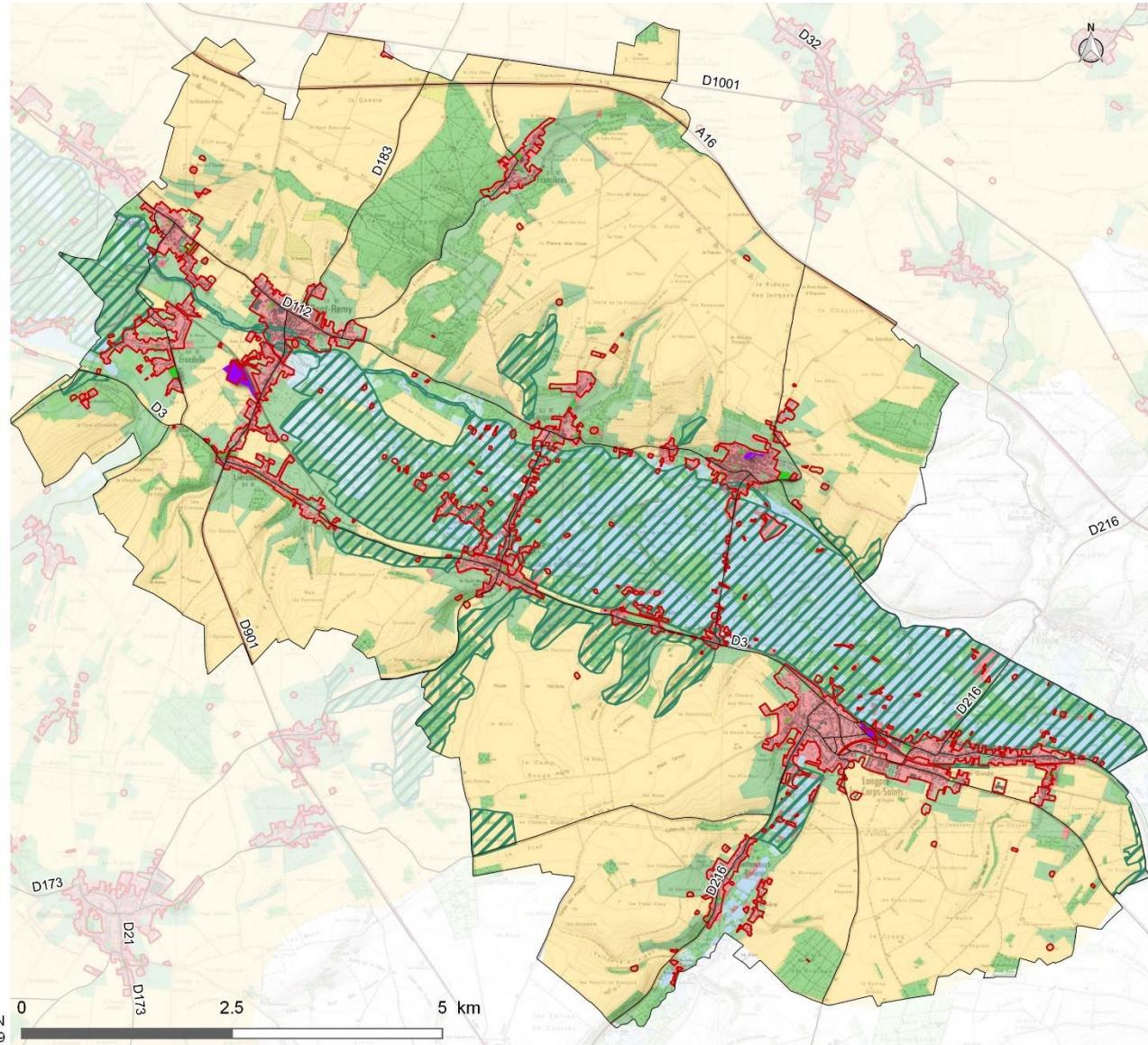
- Enveloppe urbaine
- Potentiel foncier
 - Parcelle non bâtie
 - Grande parcelle bâtie potentiellement divisible
 - Friche

Mode d'Occupation des Sols (2010)

- Urbain
- Agricole
- Naturel
- Eau
- Plages et rochers

- Réservoirs de biodiversité du SRCE

Route



Risques naturels

SCoT Baie de Somme 3 Vallées

Unité Territoriale : Vallée de Somme

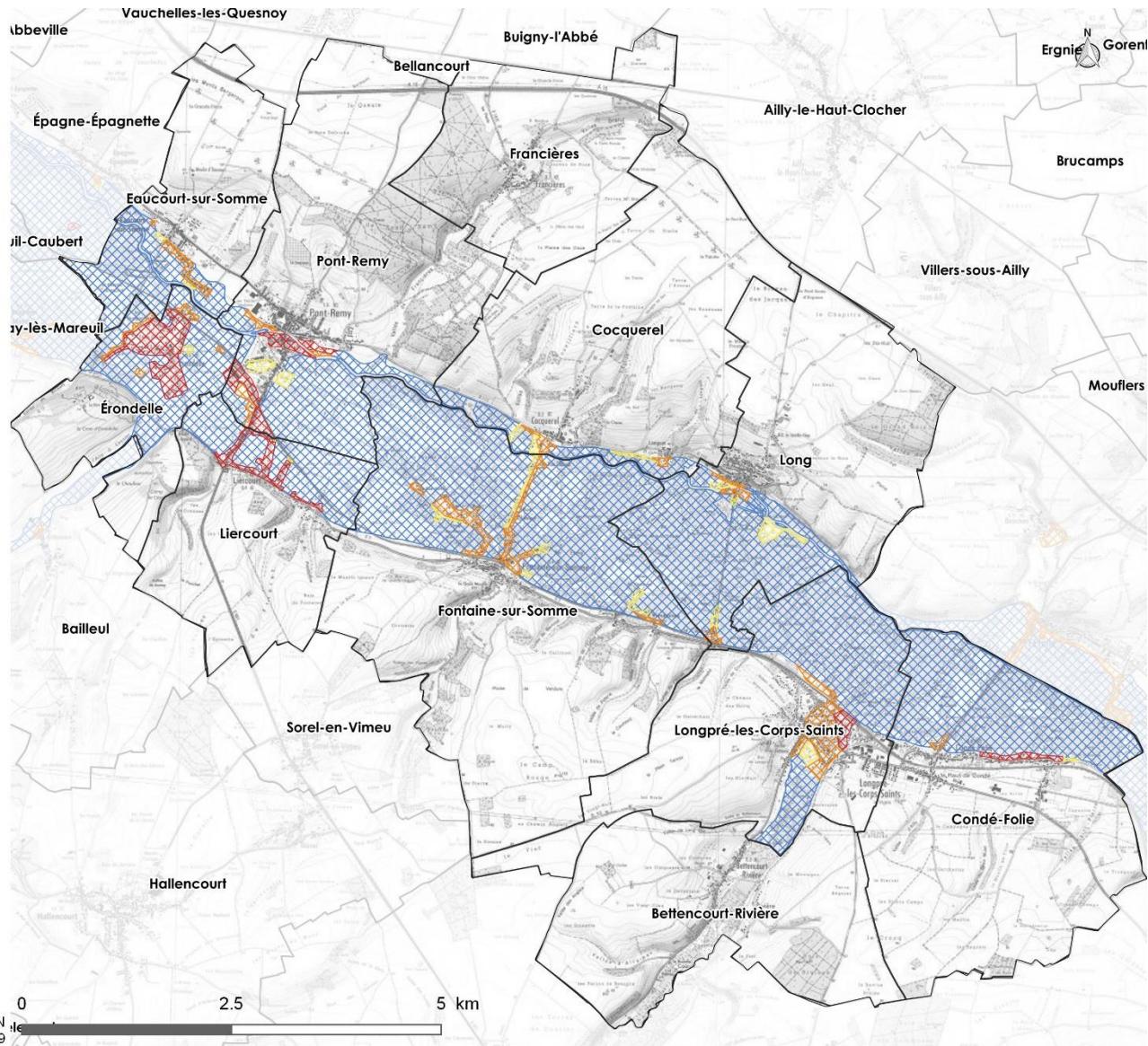
PPRI

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Type 4

PPRT

- B
- R1
- RH1

Limites communales



2

Perspectives socio-économiques, foncière et mobilité

1A/ Les objectifs de planification de l'entité territoriale

1AA/ Etat et perspectives des besoins en matière de capacité d'accueil et d'habitat

Dynamiques démographiques 2010-2015

Solde Naturel : **0,2%**

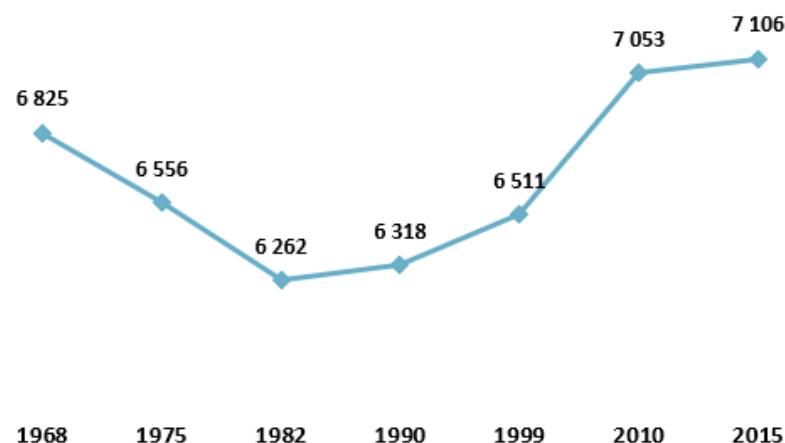
Solde Migratoire : **0,0%**

Taux de croissance annuel : **0,1%**

Taux d'emplois actifs occupés (2015) : **71%**

Evolution de la population municipale entre 1968 et 2015

Source : INSEE RP 2015



Les scénarios démographiques possibles

Démographie (scénario basé sur un croissance positive de 0,55%)					Taille des ménages		
Population	Population	Population	Perspective d'évolution de la population	Accroissement / diminution de la population sur la période 2015-2040	Taille des ménages	Taux d'évolution annuel de la taille des ménages suivant la tendance	Perspective d'évolution de la taille des ménages
						2015	
1999	2010	2015	2040				2040
6511	7053	7106	7377	271	2,14	-0,15	2,06

Principales conclusions issues des scénarios

- Un accroissement notable de la population (+14,6%) ;
- Une anticipation nécessaire pour adapter le parc de logement à la taille des ménages.



1AB/ Etat et perspectives des besoins en matière de capacité d'accueil et d'habitat

Dynamiques Habitat 2010-2015

Volume total Parc Habitat (2015) : 3 605

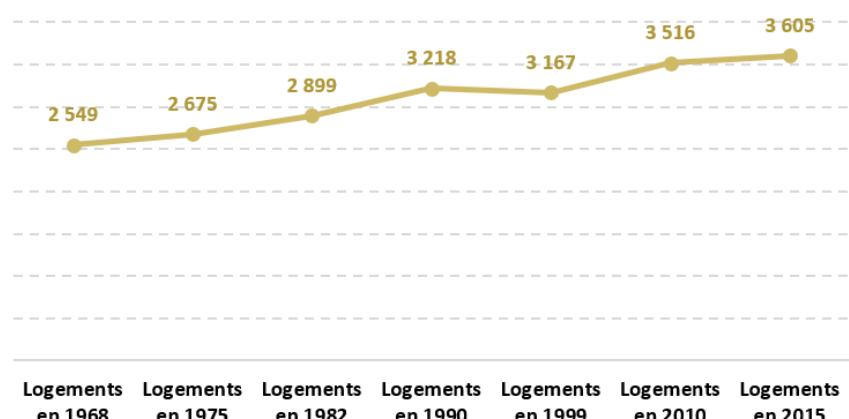
Résidences Principales : 2 910 soit 81%

Résidences Secondaires : 391 soit 11%

Logements vacants : 304 soit 8,4%

Evolution du parc de logements

Source : INSEE RP 2015



Les besoins en matière d'habitat

Habitat à l'horizon 2040 suivant une croissance démographique de 0,55%/an		
Besoin en logement pour l'accueil de la croissance démographique	Besoins en logement pour la diminution de la taille des ménages	Besoin en résidences principales total
131	127	258



Principales conclusions issues des scénarios

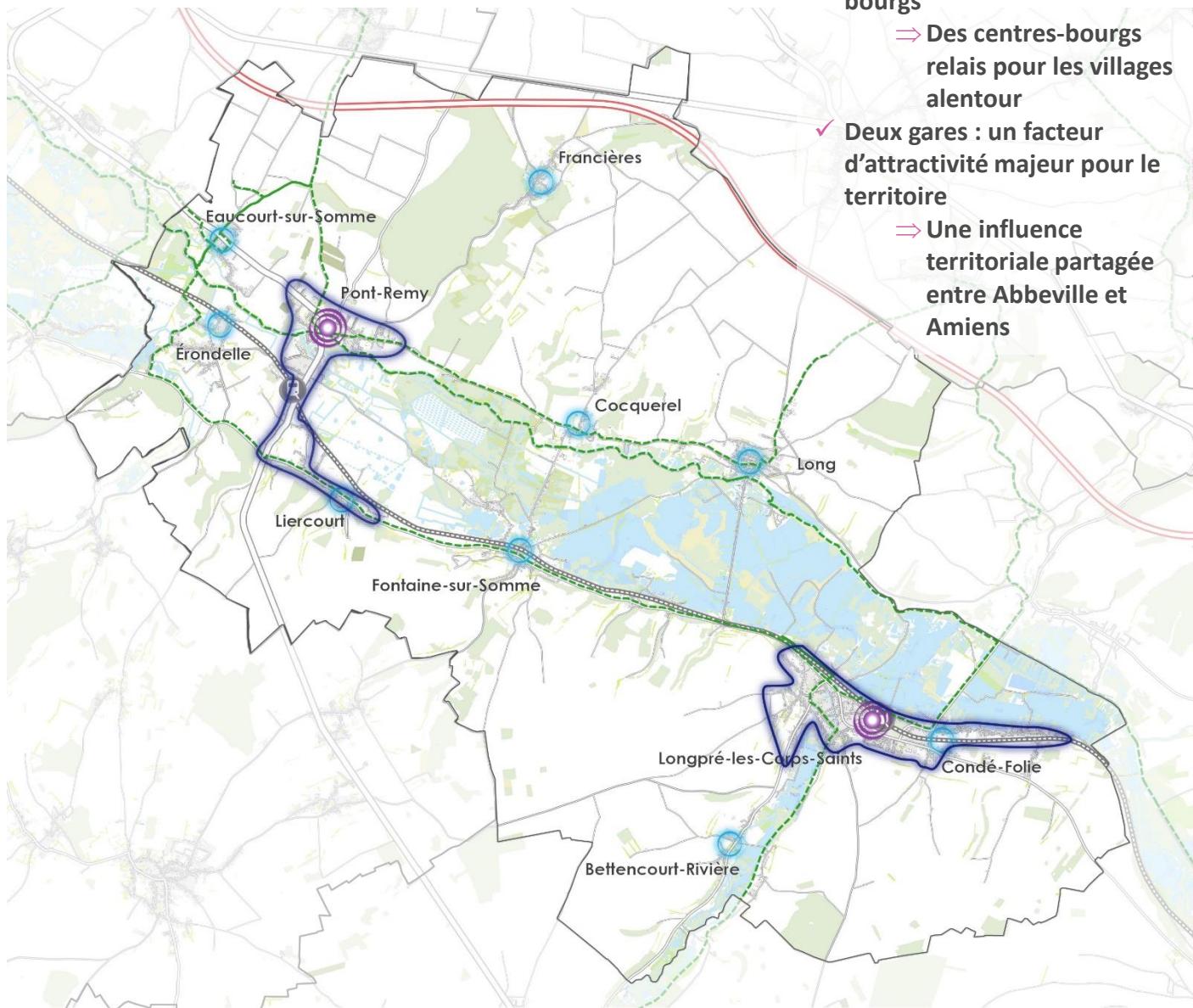
- Environ 13 lgts/an à produire;
- 60% pour l'accroissement de la population
- 40% pour le desserrement des ménages

1AC/ Hiérarchisation des centralités

NIVEAU 1

Centre Urbain (1CU) – pôle intense de commerces et de services doté d'un rayonnement départemental

Centre Ville (1CV) – pôle significatif de commerces, d'équipements et de service doté d'un rayonnement sur plusieurs communes



NIVEAU 2

Centre Bourg (2CB) – pôle de commerces et de services rayonnant sur plusieurs communes

Centre Quartier (2CQ) – pôle de commerces et de services doté d'une aire de chalandise d'au moins 2500 habitants

NIVEAU 3

Centre Rural (3CR) – présence de services publics ou marchands

Centre Local (3CL) – pôle de commerces et de services doté d'une aire de chalandise d'au moins 1000 habitants

1B/ Les principales orientations en matière de consommation foncière (renouvellement urbain, urbanisations nouvelles et complémentaires)

1BA/ En matière de développement résidentiel

Rappel des besoins en matière d'habitat à l'échéance 2040

- ✓ + 932 résidences principales (389 pour le desserrement des ménages)

Rappel de l'état de l'artificialisation des sols :

- ✓ Superficie de la tâche urbaine recensée : **393,7 ha**
- ✓ Consommation foncière (2007-2017) : **21,3 ha**

Principaux sites de renouvellement urbain pour l'habitat :

Pont-Rémy :

- ✓ Secteur rue Bordeaux/voie ferrée/rue Frichot

Longpré-les-Corps-Saint :

- ✓ Secteur rue des Fusillés

Principaux sites de renouvellement urbain résidentiels recensés :

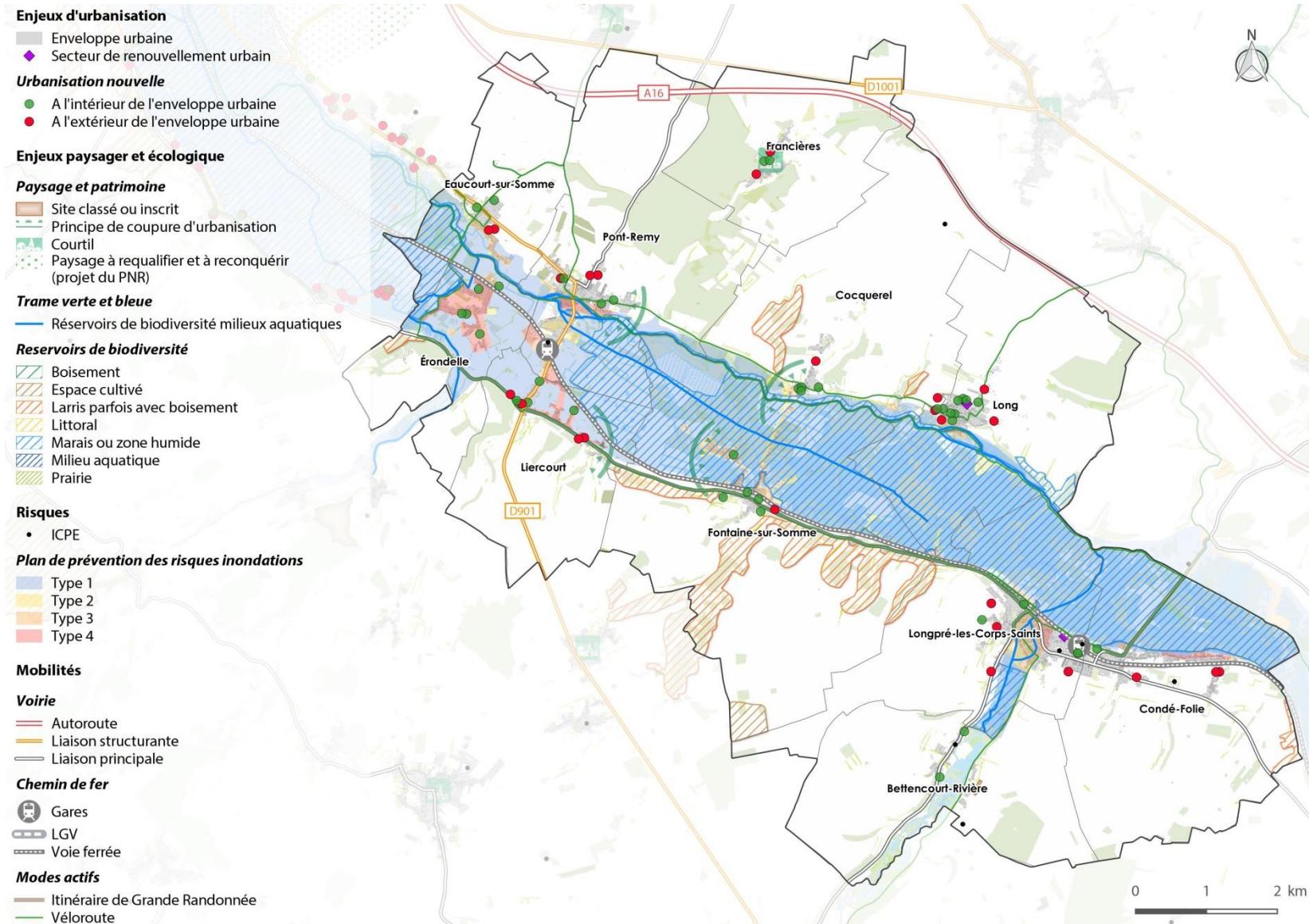
Communes	Capacité foncière en enveloppe	Capacité foncière hors enveloppe	Total
Long	0,93	0	0,93
Longpré-les-Corps-Saints	1,13	0	1,13
Pont-Rémy	2,76	0	2,76
Total général	4,83	0	4,83

Principaux sites d'urbanisation de nouveaux secteurs résidentiels :

Communes	Capacité foncière en enveloppe	Capacité foncière hors enveloppe	Total
Bettencourt Rivièr		0,23	0,23
Cocquerel	0,45	0,43	0,88
Condé Folie	0,62	0,24	0,66
Eaucourt sur Somme	0,76	0,17	0,93
Eronnelle		1,56	1,56
Fontaine sur Somme	0,15	0,52	0,67
Francières	0,45	0,19	0,64
Liercourt	0,68	0,58	1,26
Long	1,67	0,69	2,36
Longpré les Corps Saints	9,41	1,77	11,18
Pont Remy	2,41	0,29	2,70
Total général	16,61	6,66	23,27

1BA/ En matière de développement résidentiel

Confrontation des enjeux des urbanisations nouvelles résidentielles



1BB/ En matière de développement économique

Rappel des besoins en matière d'emplois à l'échéance 2040

	Taux d'évolution	2010	2015	2040
Nombre d'actifs occupés	0.1	10585	9990	10243
Indice de concentration de l'emploi		1.42	1.45	1.45
Nombre d'emploi		15031	14486	14852
Taux d'emploi local		0.70	0.69	0.69

Principaux sites de renouvellement urbain résidentiels recensés :

Communes	Capacité foncière en enveloppe	Capacité foncière hors enveloppe	Total
Eronnelle	0	0,65	0,65
Pont-Rémy	3,38	5,67	9,05
Total général	3,38	6,32	9,71

Rappel de l'état de l'artificialisation des sols :

- ✓ Superficie de la tâche urbaine recensée : 393,67 ha
- ✓ Consommation foncière (2007-2017) : 45, ha

Principaux sites de renouvellement urbain économiques :

Condé-Folie :

- ✓ Secteur des « Aires »

Pont-Rémy :

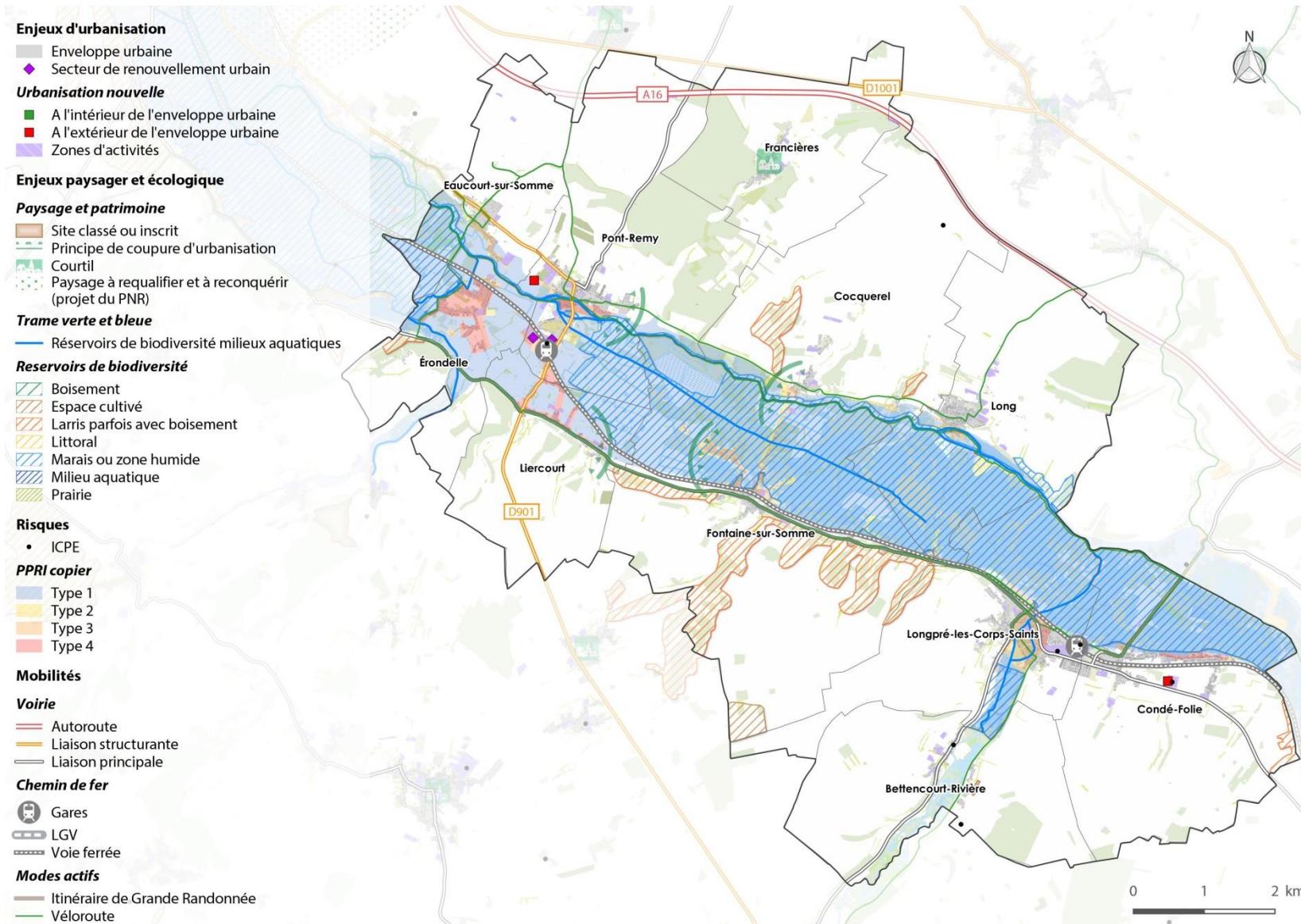
- ✓ Secteur des « Terres Madame »

Principaux sites d'urbanisation nouvelle recensés :

Communes	Capacité foncière en enveloppe	Capacité foncière hors enveloppe	Total
Condé-Folie	0	10,38	10,38
Pont-Rémy	0	2,78	2,78
Total général	0	13,16	13,16

1BB/ En matière de développement économique

Confrontation des enjeux des urbanisations nouvelles économiques



1BC/ En matière d'équipements et de vie sociale

Besoin théoriques

Rappel des besoins en matière d'équipements publics supplémentaires à l'échéance 2040 :

EQUIPEMENTS	
TYPE D'EQUIPEMENTS	Emprise Totale
EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 500 m ²
EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	0 m ²
EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS/SERVICES	0 m ²
EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	4 000 m ²
EQUIPEMENTS SCOLAIRES	15 578 m ²
TOTAL	23 078 m²

STATIONNEMENTS		
Résidents	1 864 places	46 600 m ²
Visiteurs	186 places	4 650 m ²
TOTAL	4266 places	51 250 m²

Besoins constatés

Principaux équipements publics manquants à déterminer durant le temps d'échange :

- Scolaires
- Sportifs
- Sanitaires et sociaux
- Socio-culturels et services
- Administratifs

1C/ Le potentiel de développement des transports publics, des infrastructures de transport et des modes doux

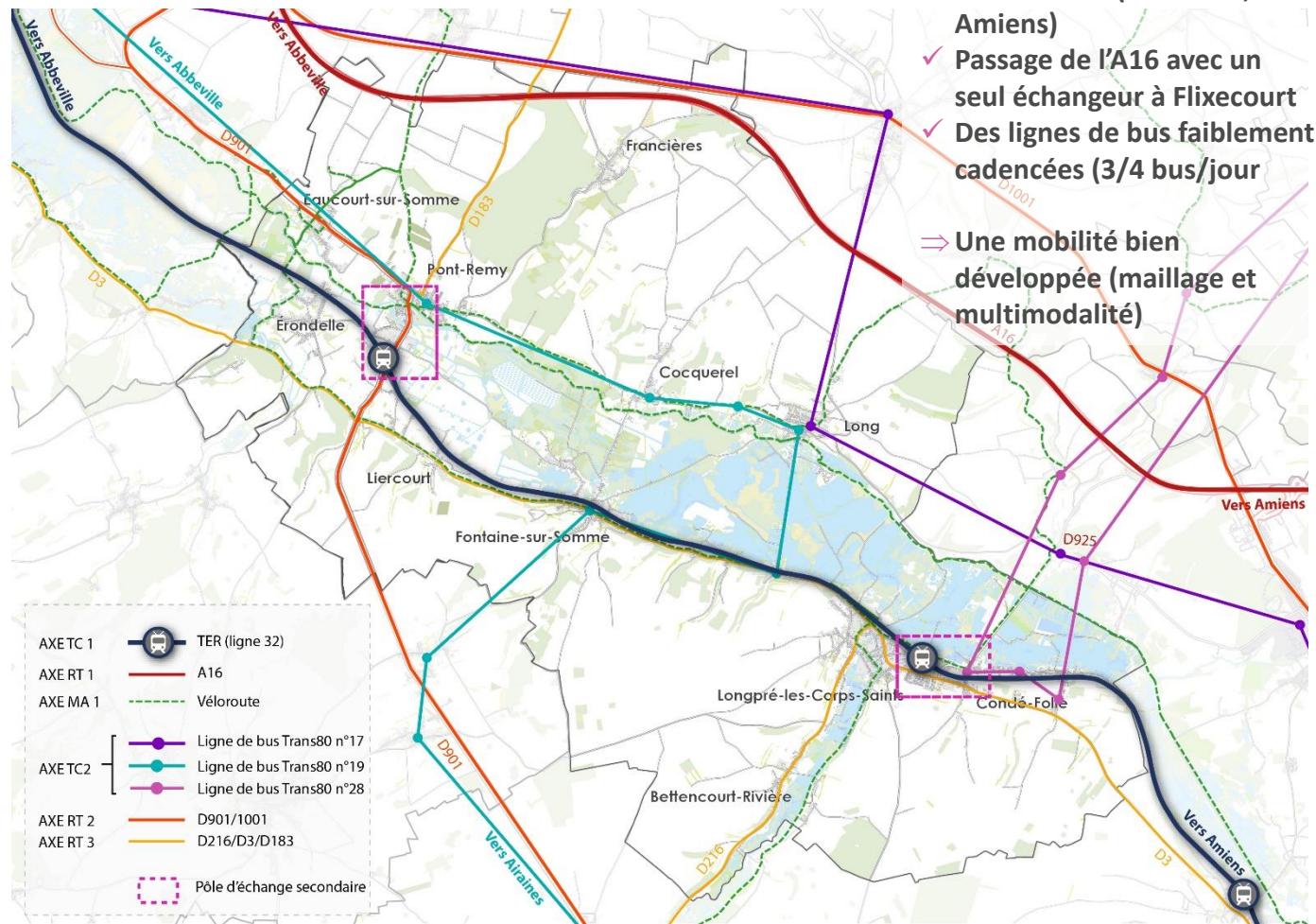
Hiérarchisation des moyens de déplacement

LIAISONS STRUCTURANTES

Axe TC 1 – corridor cadencé de transport en commun à haute densité de charge doté de points d'accès intermodaux créant une attractivité de rabattement d'au moins 500 mètres

Axe MA 1 – mode actif structurant permettant une mobilité individuelle sécurisée sur une longue distance

Axe RT 1 – axe routier majeur du territoire



LIAISON PRINCIPALE

Axe TC 2 – ligne de transport en commun régulière

Axe MA 2 – itinéraire piéton ou cyclable ponctuel sécurisé jouant un rôle dans la mobilité quotidienne

Axe RT 2 – axe routier secondaire jouant un rôle dans la mobilité quotidienne

3

**Le nouveau cadre
environnemental,
synchronisé avec les
objectifs du PNR Baie de
Somme Picardie Maritime**

2A – Des enjeux liés au patrimoine bâti et paysager

> Un territoire à la croisée de différentes unités paysagères, offrant des paysages diversifiés :

- La Vallée de la Basse Somme,
- Le plateau agricoles du Vimeu,
- Les vallées vertes du Vimeu,
- Le Saint-Landon,
- Les plateaux du Ponthieu.



Plateaux du Ponthieu (Francières)



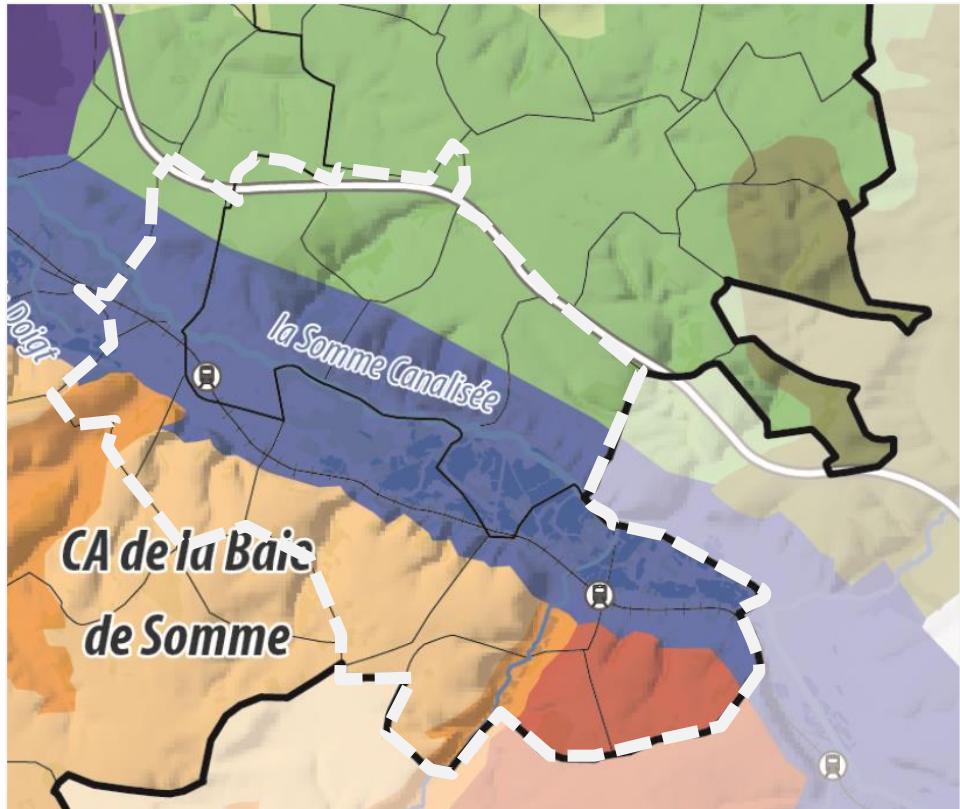
Vallée de la Basse Somme (Long)



Saint Landon (Condé-Folie)



Plateau agricole du Vimeu
(Fontaine-sur-Somme)



La vallée de la Somme :

- Le canal maritime et l'estuaire de la Somme
- La vallée de la Basse-Somme

Littoral Picard :

- Le Marquenterre
- Les Bas-Champs de Cayeux
- La baie de Somme

Paysages de plateaux :

- Ponthieu, Doulennais et Vallée de l'Authie
 - Les plateaux du Ponthieu
 - La vallée de la Maye et la forêt de Crécy
 - La basse vallée de l'Authie
 - La vallée du Scardon
 - Les vallées de la Fieffe, de la Domart et de la Nièvre

Sources : IGN, Eau France,
Baie de Somme 3 Vallées,
Atlas des paysages de la Somme,
DIRE Picardie 2006

even
CONSEIL

2A – Des enjeux liés au patrimoine bâti et paysager

> Un patrimoine à préserver et à mettre en valeur :

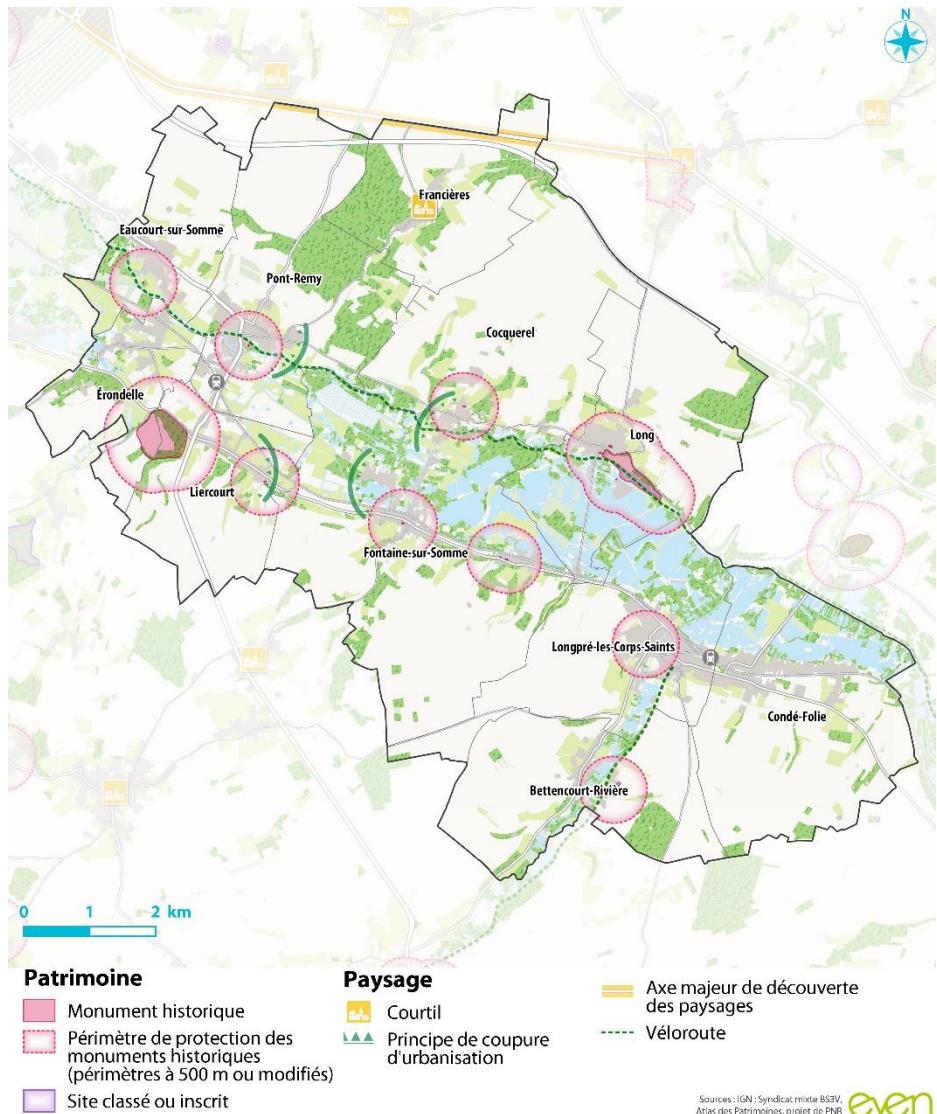
- **Des éléments protégés répartis sur le long de la Vallée de la Somme** : Portail et clocher de l'église à Longpré-les-Corps-Saints, Château de Pont-Rémi, Eglise Saint-Riquier de Fontaine-sur-Somme, Eglise Saint-Martin à Coqueret, etc.
- **Du petit patrimoine, porteur de l'identité locale** réparti sur l'ensemble du secteur : croix, bâtiments agricoles, etc.



Château (Pont-Rémi)



Eglise Saint-Riquier
(Fontaine-sur-Somme)

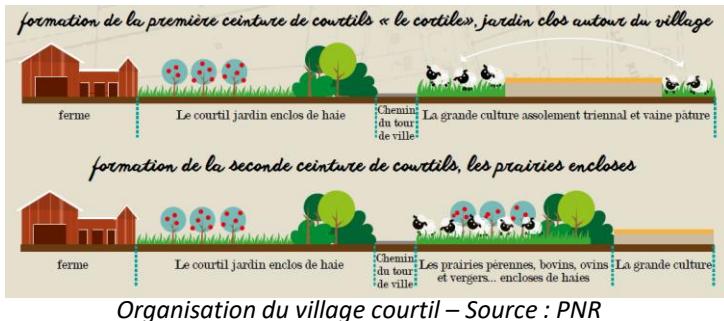


- **Protéger et mettre en valeur le patrimoine**
- **Concilier nouveaux développements et mise en valeur du patrimoine bâti : intégration des nouvelles constructions, principes et formes architecturales cohérentes, matériaux locaux, ...**

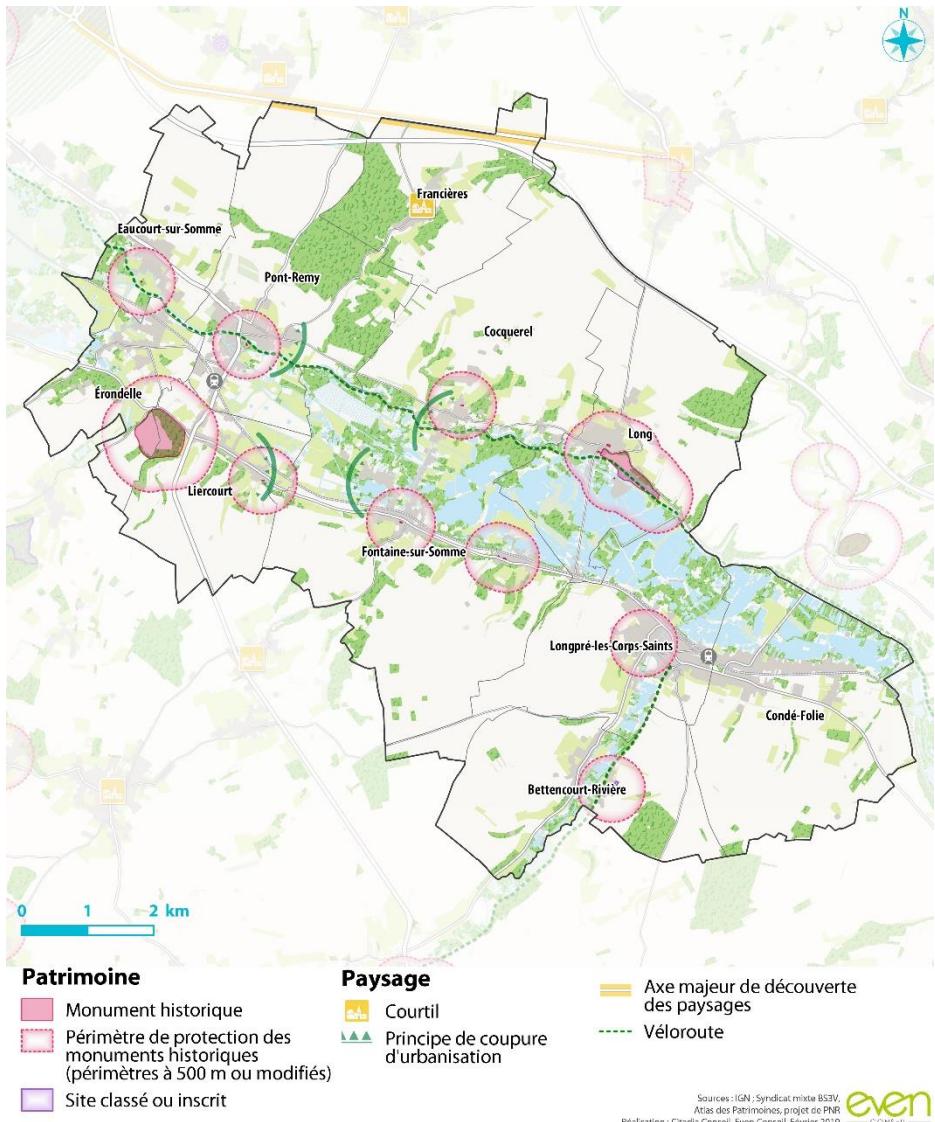
2A – Des enjeux liés au patrimoine bâti et paysager



En lien avec la charte : > Francières un village courtil, porteur de l'identité locale



Francières, exemple de villages courtils – Source : Google Map



- **Préserver l'organisation paysagère des courtils, en particulier lors du choix des secteurs de projets futurs : maintien des haies paysagères, prairies, tours de bourgs, ...**

2A – Des enjeux liés au patrimoine bâti et paysager



> Des coupures d'urbanisation à préserver

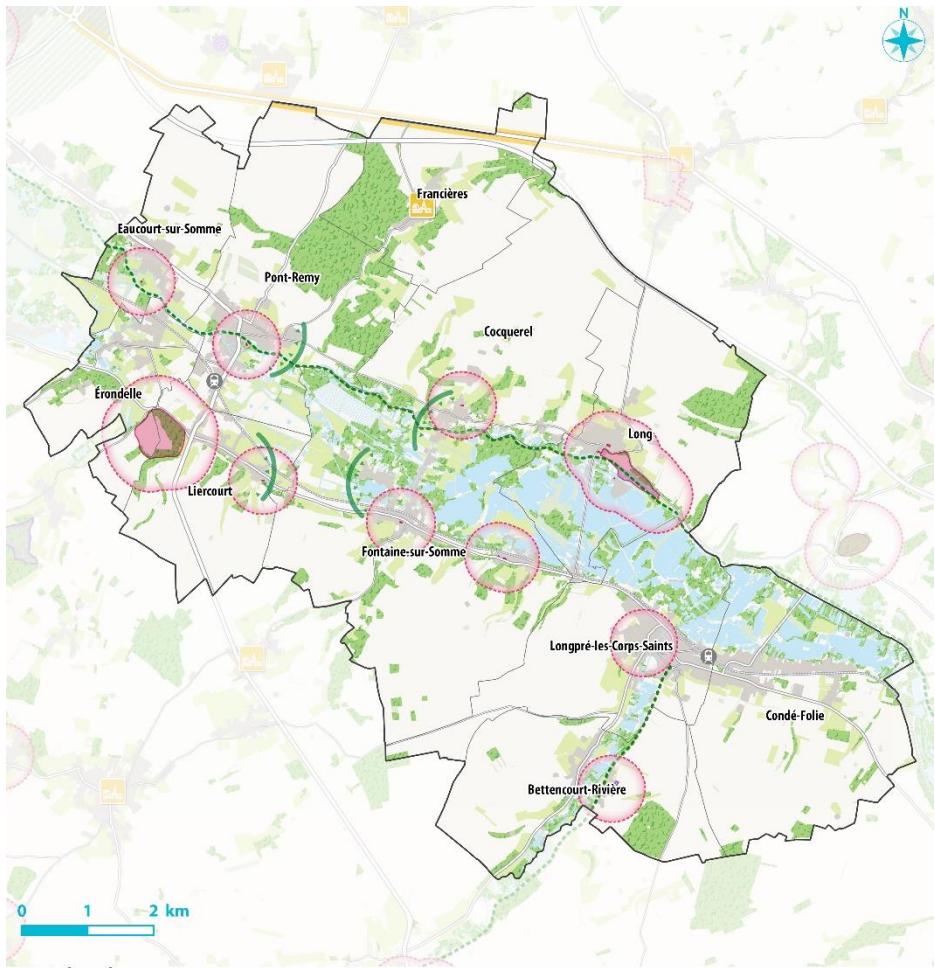


Coupe d'urbanisation identifiée par le PNR entre les communes de Liercourt et Fontaine-sur-Somme



> Une découverte des paysages et du territoire assurée par :

- Un axe majeur (D1001) qui traverse la commune de Francières ;
- Des vélos routes : une longeant la Somme et une traversant les communes Bettencourt-Rivière, Longpré-les-Corps-Saints, etc.



Patrimoine

- Monument historique
- Périmètre de protection des monuments historiques (périmètres à 500 m ou modifiés)
- Site classé ou inscrit

Paysage

- Courtial
- Principe de coupe d'urbanisation

- Axe majeur de découverte des paysages
- Véloroute

Sources : IGN ; Syndicat mixte BS3V,
Atlas des Patrimoines, projet du PNR
Réalisation : Citalia Conseil, Even Conseil, Février 2019

even
CONSEIL

- Penser le développement futur du territoire en assurant le maintien durable des coupures d'urbanisation
- Garantir la qualité paysagère et les perspectives visuelles le long des axes de découverte du paysage et des vélos routes

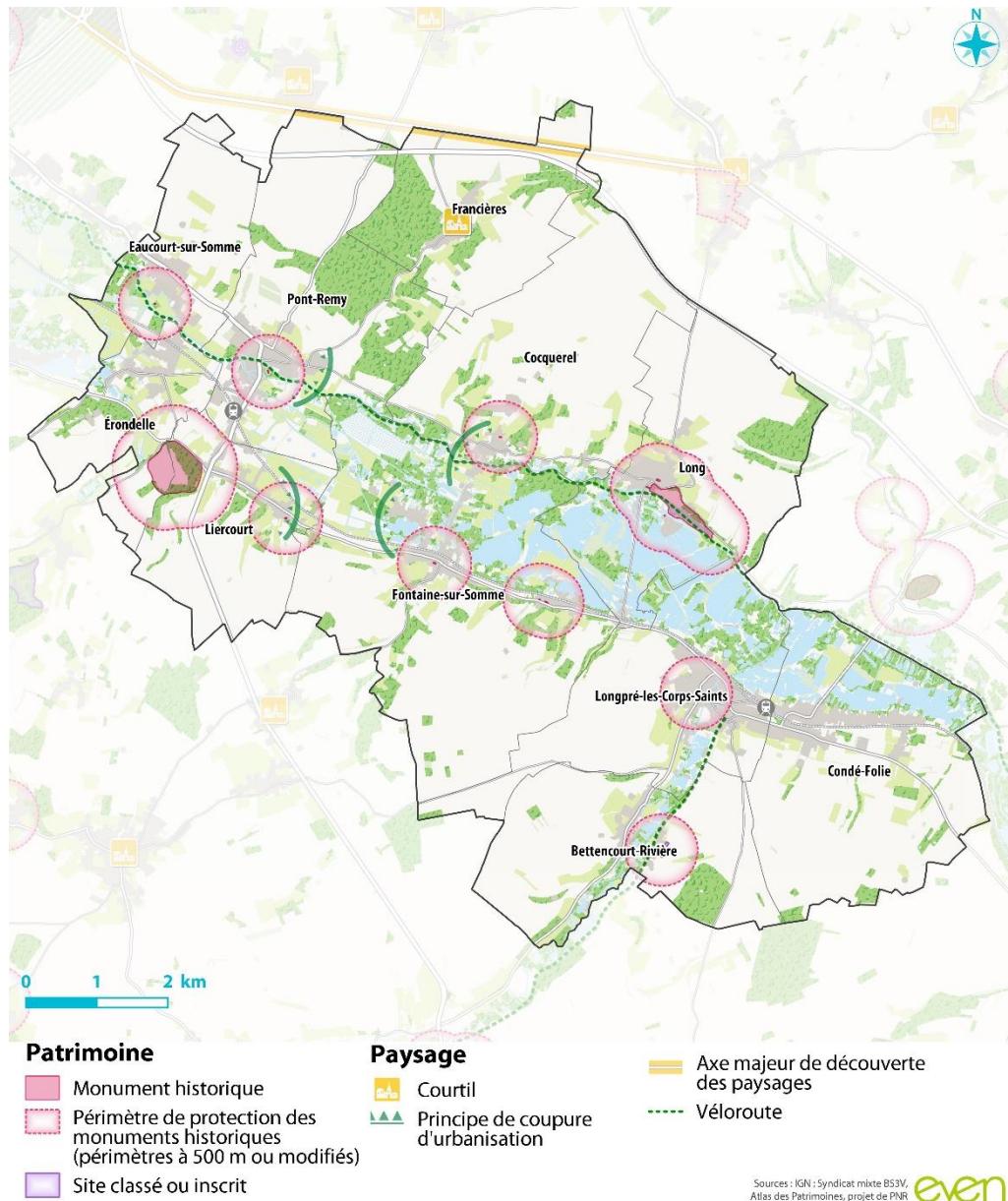
2A – Des enjeux liés au patrimoine bâti et paysager

- > Le développement des énergies renouvelables pouvant modifier la perception du paysage



Eoliennes présentes sur la commune d'Eaucourt-sur-Somme

- Développer la production d'énergie renouvelable localement, tout en maintenant la qualité des paysages



2B – Des enjeux liés au patrimoine naturel



En lien avec la charte :

- > De nombreux réservoirs (larris, marais ou zone humide, espaces cultivés) présents le long des cours d'eau notamment le long la vallée de la Somme et ses affluents

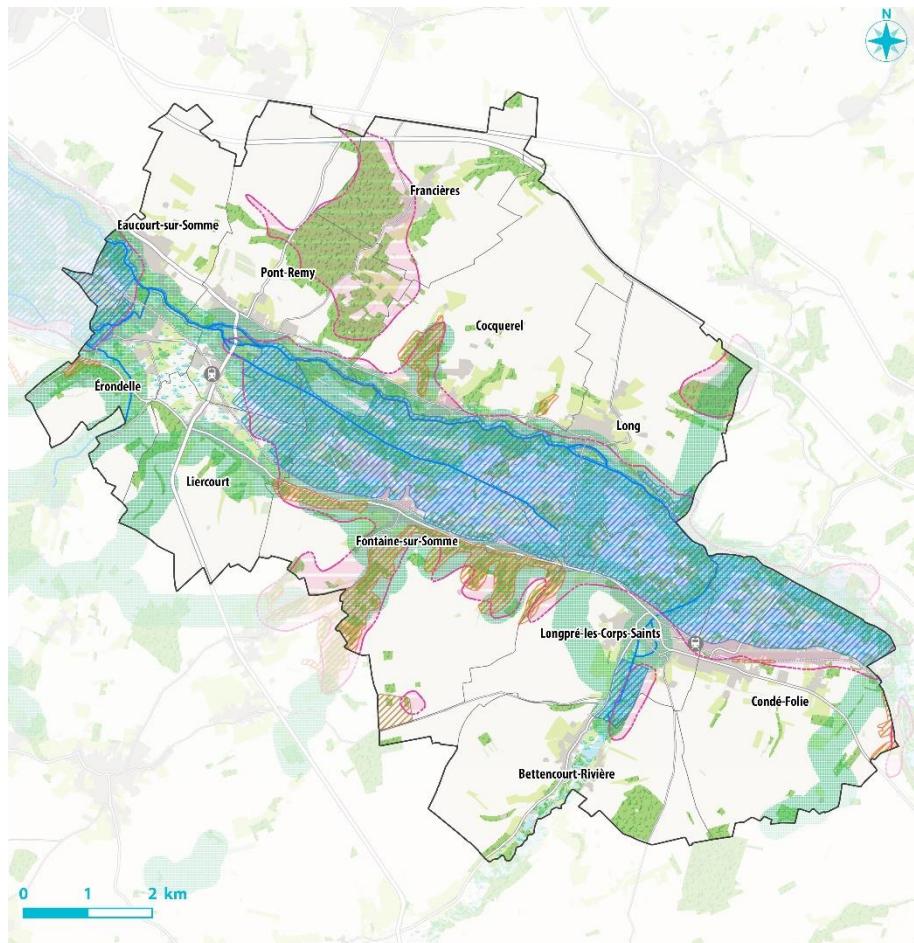


En lien avec la charte :

- > Des corridors de biodiversité à préserver ou à restaurer
- > Un travail sur les corridors bocagers et larris en cours de réalisation
- > Des zones humides identifiées le long des cours d'eau notamment le long de la vallée de la Somme



La vallée de la Somme, concentrant de nombreux enjeux écologiques



- Protéger voire renforcer l'interpénétration de la nature dans les villes et villages
- Protéger durablement les cœurs de biodiversité spécifiques : larris notamment

2B – Des enjeux liés au patrimoine naturel



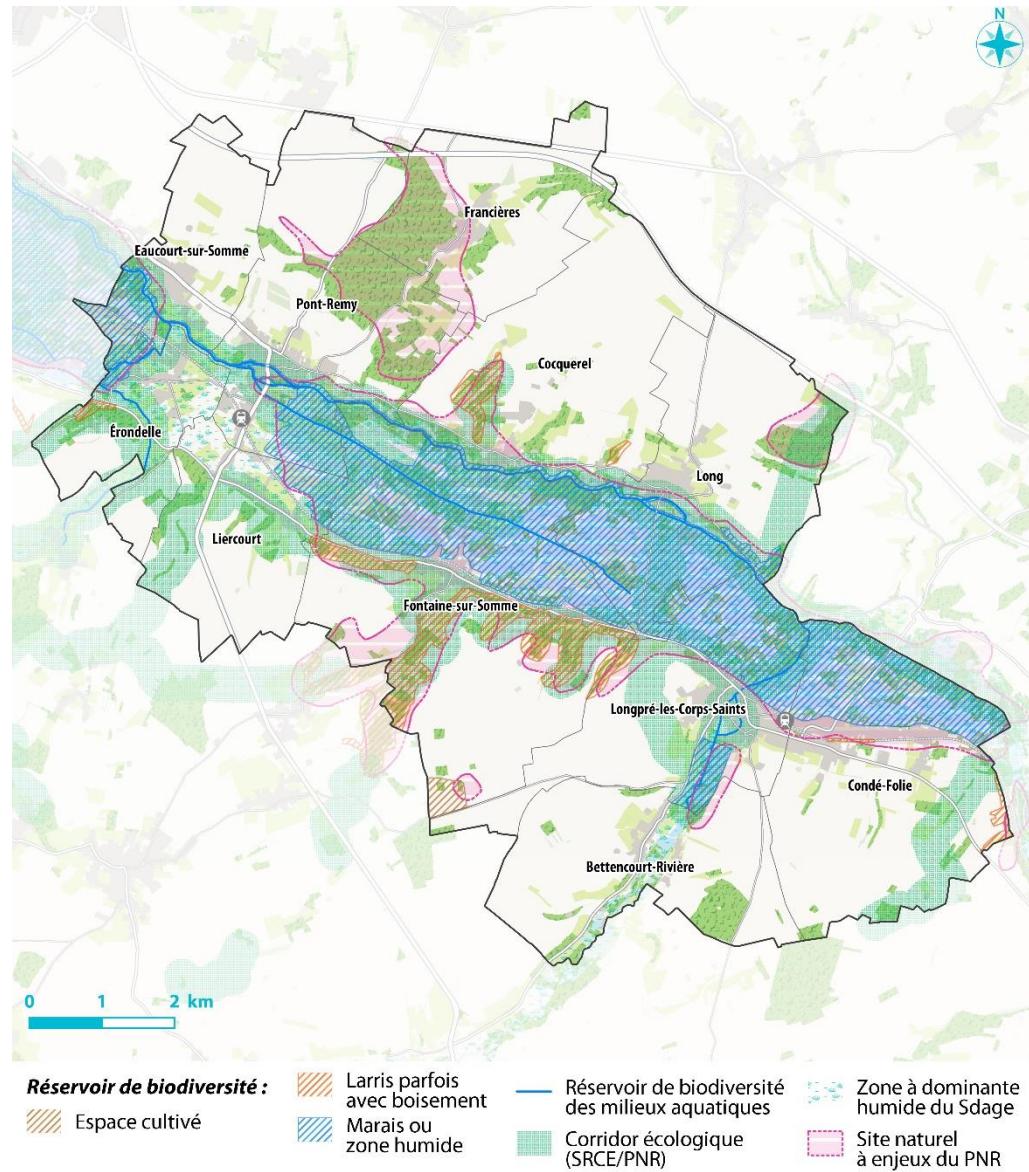
- > Des prairies identifiées autour des bourgs, composant les villages courtis



Des prairies identifiées en pourtour de village au niveau de Francières



- > Des sites naturels à enjeu présentant un intérêt à l'échelle de l'ensemble du territoire:
- Le long de vallée de la Somme et ses affluents,
 - Le bois de Pont-Rémy sur Pont-Rémy et Francières,
 - Le Grand Bois et La côte du Bois à Long
 - Plusieurs petits boisement sur la commune de Fontaine-sur-Somme (Bois du Ladre, de Cormont, Fourchu, Donné, etc.)



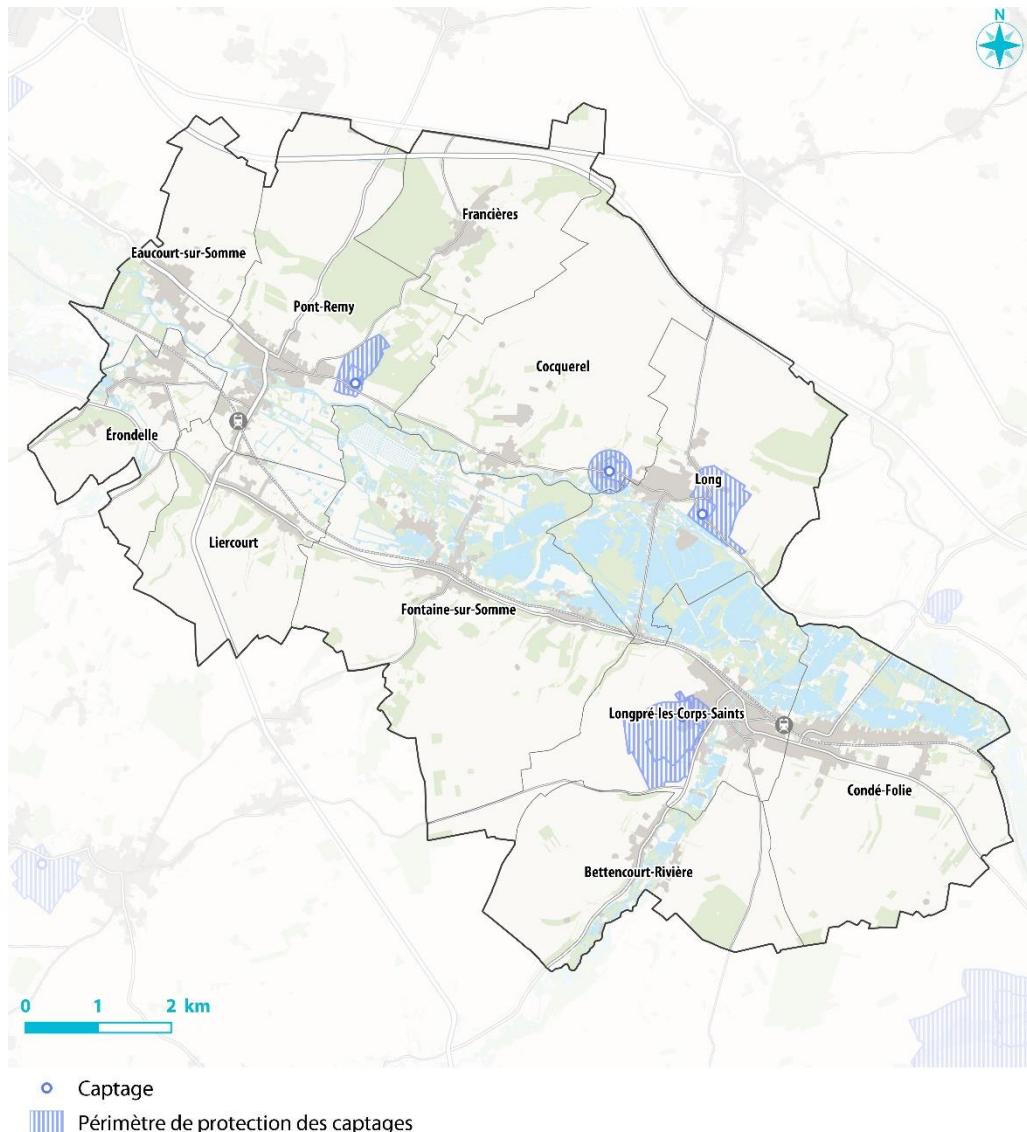
Sources : IGN ; Syndicat mixte BS3V, PNR en projet, Eau France ; SDAGE Aisne - Picardie
Réalisation : Citadia Conseil, Even Conseil, Février 2019



2C – Des enjeux liés à la gestion de l'eau

-  En lien avec la charte : > Plusieurs captages présents sur le secteur impactant les communes de :
- Pont-Rémy
 - Cocquerel
 - Long
 - Longpré-les-Corps-Saints

- Garantir la cohérence des objectifs de développement avec la ressource en eau disponible à l'échelle du SCoT
- Protéger les périmètres de captage d'eau potable en assurant des usages compatibles de l'espace dans ces secteurs



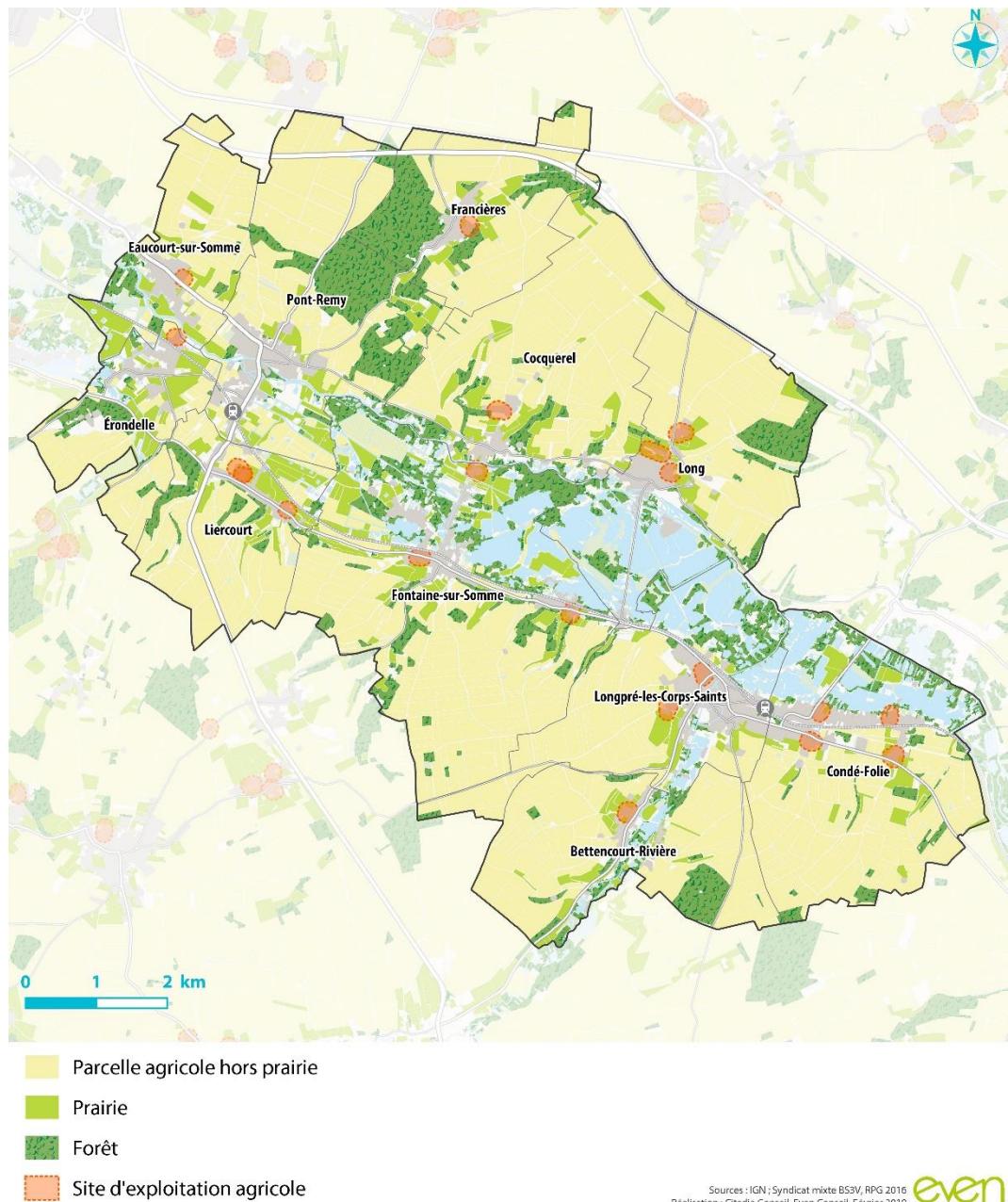
2D – Des enjeux aux développements des activités agro-naturelles

> Des espaces agricoles fortement présents à mettre en valeur :

- Intégration de l'agriculture au cœur des dynamiques d'économie productive
- Préservation des espaces agricoles pour leur multifonctionnalité (économique, paysager, écologique)

> Quelques espaces boisés : quelle dynamique ?
Quelle volonté pour ces espaces ?

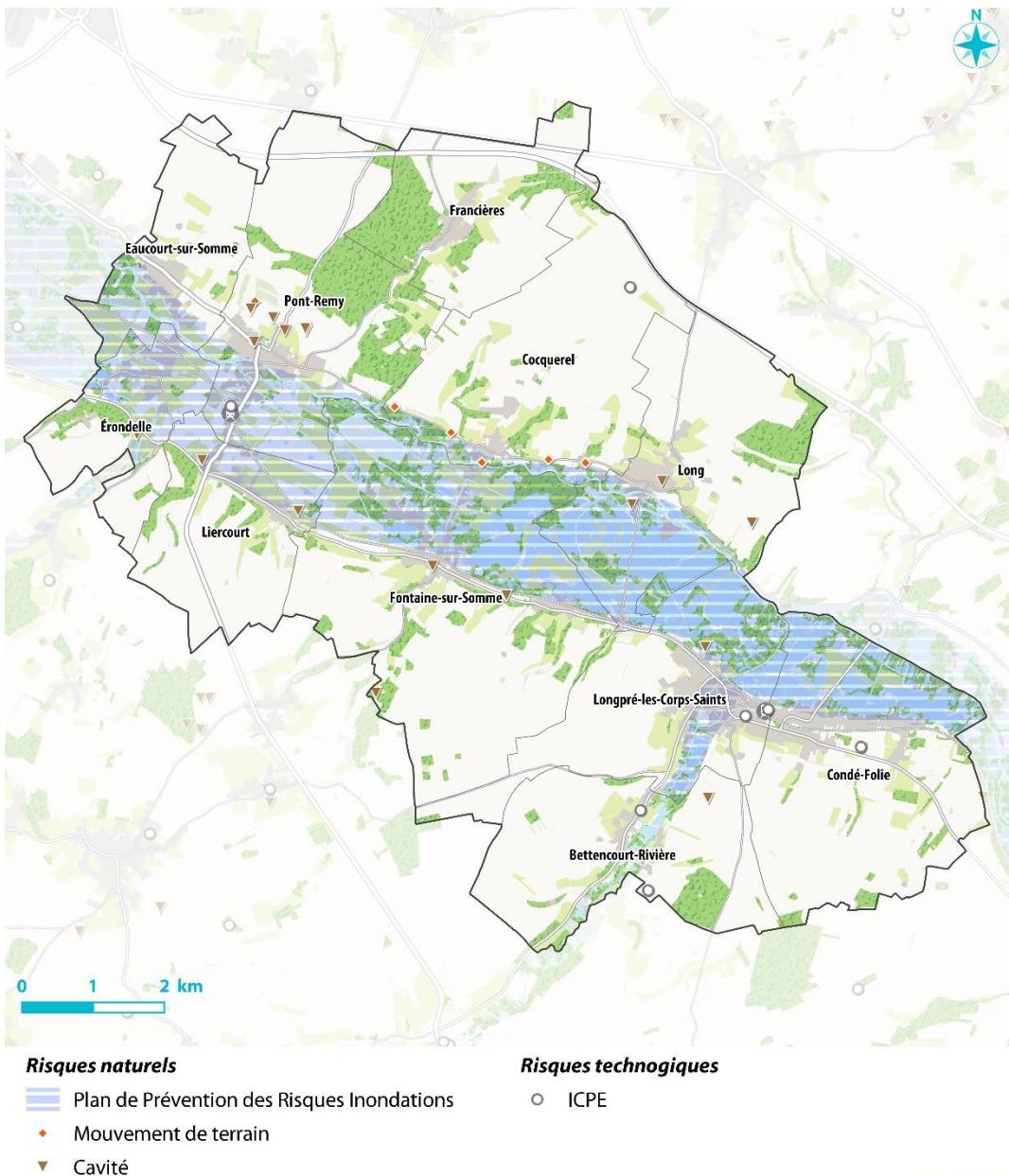
- **Planifier le développement futur du territoire en limitant la consommation d'espace et les incidences sur cette activité (circulation agricole, ...)**
- **Assurer la mise en valeur des espaces agricoles, et leur multifonctionnalité**



2D – Des enjeux liés aux risques

- > Un secteur marqué par le risque d'inondation lié aux débordements de la Somme et certains de ses affluents
- > Des risques liés aux mouvements de terrain présents sur certaines communes du territoire : Pont-Rémy, Coquerel, Long.
- > Des risques technologiques peu présents

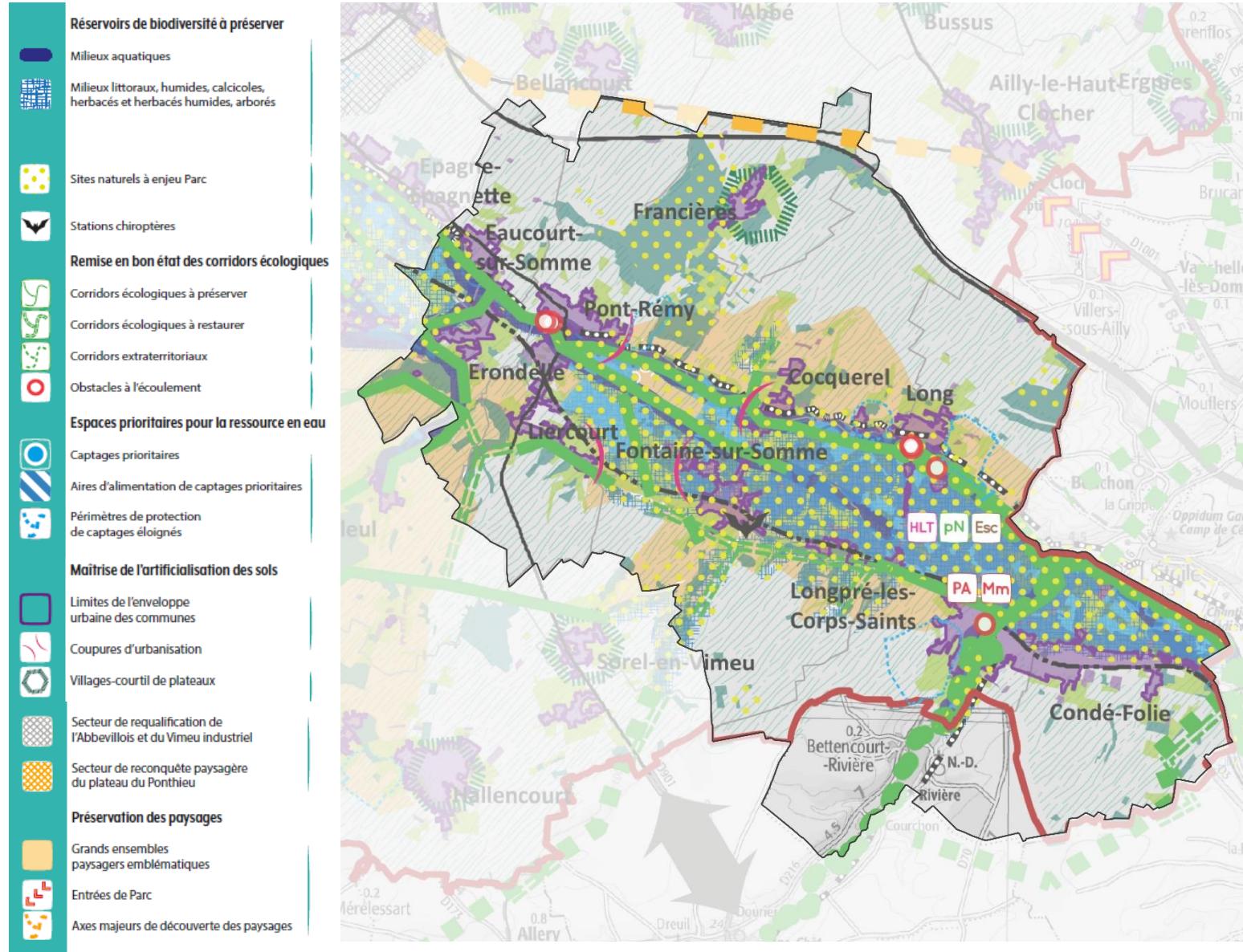
- **Tenir compte des risques naturels dans le choix de développement du territoire**



Sources : IGN ; Syndicat mixte BS3V, BRGM
Réalisation : Citadia Conseil, Even Conseil, Février 2019

even
CONSEIL

2E – Un PADD qui s'appuie sur la charte du Parc





FIN